

Assas

Session : Janvier 2020

Année d'étude : Troisième année de Licence Droit

Discipline : *Contentieux administratif*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 1)

Titulaire(s) du cours : M. Bertrand SEILLER

Document(s) autorisé(s) : Code de justice administrative

Les étudiants traiteront les questions suivantes en 1h30 :

1 – Peut-on affirmer assister à une restriction contemporaine de l'accès au juge administratif ? (sur 5 points)

2 – Peut-on affirmer assister à un renforcement contemporain de l'efficacité du juge administratif ? (sur 5 points)